

Luxembourg, le 27. septembre 2024

Rapport de la réunion auprès du Chef de Service MI du 25 septembre 2024

1. Les délégués demandent si une solution a été trouvée pour la formation à Trèves dont des agents ont dû se déplacer pendant leur repos.

Le Service MI s'engage à trouver une solution avec l'instruction à Trèves. Il convient d'examiner s'il est possible de commencer les formations un peu plus tard le lundi matin et de rattraper les heures manquantes pendant la semaine.

2. Les délégués ont été contactés par des agents qui ont été inscrits dans des formations comme p.ex. (débrousaileuse, scie à moteur, etc.) sans avoir été demandé, tant qu'ils ne voulaient pas faire ces formations qui ne sont pas prévues sur leurs fiches de postes. En même temps des agents ont demandé d'être inscrits pour ces formations, mais ils ont été refusés. Les délégués demandent une meilleure communication avec les agents pour ces formations. Ceci pourrait bien améliorer l'ambiance du travail. Apparemment, des cours pour scie à moteur ont été annulés en raison que les EPI étaient trop chers. Ceci ne va pas avec notre culture de sécurité et nous demandons que ces formations prennent place.

Concernant les formations, il est prévu de discuter avec les agents concernés dans le but de trouver une solution qui convienne à toutes les parties.

3. Les délégués demandent où on en est avec la note au service MI pour clarifier la situation avec la fiche C dont on a parlé lors des dernières réunions.

Le 28 août 2024, M. Kevin Wellenstein a envoyé un e-mail clarifiant la situation.

4. Les délégués demandent si une liste a été faite avec les codes d'accès pour toilettes, base de vie, chantiers, etc. Les salariés se retrouvent toujours encore devant des chantiers fermés avec un cadenas.

Il est prévu que MI/RHT distribuera une liste avec les accès toilettes. Cette liste sera également disponible auprès des délégués du personnel. À l'avenir, les organisateurs des chantiers veilleront à ne plus supprimer les accès à la voie déjà existante. Lors des réunions kick-off des chantiers, le problème sera également abordé.

5. Concernant la décision d'équiper les voitures du système Flex, les délégués réaffirment qu'ils ne soutiennent en aucun cas cette décision. Cela est dû à diverses raisons qui ne font qu'empêcher les travailleurs d'effectuer correctement leur travail. Là encore, comme souligné lors de la dernière réunion d'information, quelques raisons :

- Pas de réception de téléphone portable (il est donc impossible de déverrouiller la voiture, car l'application ne s'ouvre pas).
- Si la voiture est verrouillée et que des outils doivent être retirés de la voiture, seul le conducteur enregistré peut le faire. Non compatible avec divers travaux (la seule option serait de donner le téléphone portable ainsi que les codes personnels).
- Divers incidents qui nous ont été signalés où la voiture est fermée sur l'application, mais en réalité les fenêtres sont ouvertes.
- Divers incidents où la voiture n'a pas pu être ouverte malgré l'application avec réception cellulaire du téléphone portable et le temps s'est écoulé jusqu'à ce que plusieurs services de remorquage aient réussi à ouvrir la voiture avec une carte maître.

Les délégués demandent instamment que cette situation soit améliorée. N'utilisez pas le système Flex tant qu'il ne fonctionne pas de manière fiable. Surtout, la demande de ne pas équiper les voitures utilisées à des fins techniques et affectées par les problèmes répertoriés

Lors de la réunion, les responsables du Service MI nous ont affirmé que tous les problèmes techniques sont désormais résolus. Si d'autres problèmes subsistent, nous inviterons les collaborateurs à les signaler au département MI/RHT-FM. Un questionnaire sur C-Flex sera prochainement envoyé aux utilisateurs.

6. Concernant Infralife, les délégués demandent une amélioration sur le point suivant, qui n'a malheureusement pas encore été clarifié et doit donc être traité ici. Si une saisie incorrecte est effectuée, aucun employé (y compris le chef d'Unité) ne pourra effectuer une correction. Pour l'instant, cela ne peut se faire que par de longs appels téléphoniques avec les responsables Infralife. Nous demandons donc ici de débloquent cela.

Une demande d'amélioration a été faite. Il faudra prendre contact avec le correspondant informatique pour trouver une solution.

7. Les délégués saluent l'équipement informatique actuel mis à la disposition des travailleurs. Malheureusement, les anciens appareils remplacés sont vendus globalement aux CFL. Les délégués demandent la possibilité que les salariés puissent racheter leur propre Matériel qu'ils ont soigné pendant la propre utilisation.

Le service MI n'est pas en charge du matériel. Seul le service IN est responsable de la gestion des équipements et des ventes.

8. Les délégués ne saluent pas la décision de ne pas accorder la prime Motra aux salariés de la filière spécialisée. Cela représente une injustice entre les employés qui travaillent ensemble sur les chantiers. En plus, c'est un point qui réduit l'attractivité de la filière spécialisée dont on a un manque de personnel. C'est pourquoi nous demandons de nouveau que la prime soit autorisée.

On nous a expliqué que la prime Motra n'est pas attribuée aux agents de la filière spécialisée, sous prétexte que la tâche fait partie de la fiche de poste.

9. Est-ce qu'une rémunération supplémentaire est prévue pour les agents qui ont suivi le cours d'aiguilles à Trèves ?

Le service MI avait introduit une demande auprès du service RH pour que cette prime soit accordée aux agents concernés. Toutefois, le service RH a rejeté cette demande. Les délégués sont d'avis que cette prime devrait être versée aux agents formés qui doivent remplacer les agents manquants lorsque le besoin s'en fait sentir, au moins jusqu'à ce que le besoin en agents soit entièrement couvert.

10. Concernant le tableau de service les délégués demandent pourquoi, lors d'une annulation d'un chantier par une équipe X, le responsable de l'équipe Y doit écrire la doléance. Il serait plus juste que l'équipe qui annule formule la doléance.

Une telle adaptation n'est pas possible, car le planificateur Y n'est pas au courant des changements en conséquence.

11. Les délégués demandent des informations sur les changements prévus pour les chauffeurs des machines « ROBEL ». Pour le bon fonctionnement des travaux, il est essentiel que certaines équipes puissent travailler avec leurs chauffeurs « Robel » qui connaissent la matière spécifique à leur Unité.

Les agents en fonction de conducteur de locotracteur seront gérés comme personnel roulant.

12. Les délégués demandent de nouveau de changer l'affichage des ordres. Il serait mieux de trier les ordres de manière croissante. C.-à-d., pour l'encodeur qui fait une recherche dans la fenêtre « Sélectionner un ordre » le tri serait de façon à trouver les ordres les plus souvent utilisés et actuels de l'année.

La division MI/RHT s'en occupera pour qu'une telle adaptation sera faite.

13. Les délégués demandent de changer la manière de liquider les heures. Pour l'instant, les heures liquidées sont déduites automatiquement du solde heures supp. de la période active. Ceci empêche les agents de prendre des heures (parce qu'ils perdent la majoration). Si des heures CET (anciennes heures) seraient déduites, beaucoup plus d'agents profiteraient de liquider des heures après que les travaux prévus du jour seraient finis.

Une solution satisfaisante n'a pas pu être trouvée. Les délégués en discuteront et feront un effort pour trouver une solution.

14. Les délégués constatent que les harnais ne sont plus disponibles. Ceci pose un grand problème pour les agents de l'unité énergie. Les travaux ne peuvent plus être effectués. Quand est-ce que les harnais seront de nouveau complets et prêts à être utilisés ?

MI / QSE va s'en occuper pour trouver du matériel adapté. Ce matériel sera acheté dans un proche avenir. En parallèle, une enquête est en cours pour trouver du matériel mieux adapté aux différents travaux.



FEDERSPIL Christian
Délégué titulaire



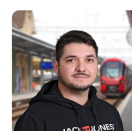
THIRY Manuel
Délégué titulaire



DE SOUSA AZEVEDO Rui
Délégué titulaire



Steven DI BERNARDO
Délégué suppléant



CELSO DA SILVA ALVES
Délégué suppléant



STEVE DECKER
Délégué suppléant

Les délégués du personnel du Service MI
du syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband